

Aix-les-Bains, le 08/12/2016

**Aux élèves et à leurs parents,**

Objet : *Mise en service d'un distributeur de plateaux au self*

Faisant suite aux décisions du Conseil d'Administration, le service restauration va se doter d'un distributeur de plateaux avec fonctionnement par carte. L'installation du dispositif est prévue en semaine 1 (du 3 au 6 janvier 2017) et la mise en service au cours des jours suivants.

Quelques éléments importants concernant la nouvelle carte d'accès :

- elle sera remise gratuitement à chaque élève demi-pensionnaire (directement en classe-distribution par la vie scolaire)
- elle sera personnelle et paramétrée selon le régime de demi-pension actuel de l'élève
- elle sera sous la responsabilité de l'élève : en cas de perte, vol ou dégradation, une nouvelle carte devra être achetée au service gestion, valeur à prix coûtant. Si malheureusement l'élève la retrouve après rachat, aucun remboursement ne sera effectué.
- En cas d'oubli ponctuel, l'élève devra se signaler auprès de la gestionnaire ou d'un assistant d'éducation afin qu'un plateau lui soit délivré. La récurrence d'un tel oubli pourra entraîner la mise en œuvre d'une punition.

Comme c'est aujourd'hui en vigueur, les élèves souhaitant déjeuner ponctuellement (anciennement dit « au ticket ») viendront, avant 10 h, acheter un repas auprès du service gestion pour la somme inchangée de 4.20 € ; une carte provisoire leur sera remise à cet effet.

La mise en place de ce distributeur n'aura pas d'impact en matière de paiement des frais de demi-pension. Le forfait sera toujours payable par trimestre suite à l'envoi de la facture appelée "avis aux familles".

Nous comptons sur ce nouveau matériel pour apporter fluidité de passage aux élèves et efficacité de travail aux membres du personnel, techniques et administratifs. Il permettra également de vérifier rapidement que tous les élèves attendus sont présents.

Veuillez recevoir mes plus sincères salutations.

Cédric BEAUVAIS  
Principal

